

### CSAL du 07/01/2025



La CFTC en alliance avec la CFDT a participé au Comité social d'administration local. L'ensemble des représentants du personnel étaient présents. Le procès verbal du 14/10/2024 a été approuvé à l'unanimité par les représentants du personnel. La Direction nous a informé que le CSAL emploi serait reporté à une date ultérieure en raison du contexte politique.

#### L'ordre du jour était essentiellement à titre informatif sur :

- Bilan du Télétravail 2023
- Bilan 2023 diversité – Egalité professionnelle de la DGFIP

**Pour la CFTC DGFIP locale ces points sont essentiels aux conditions de vie au travail des agents et faire valoir vos intérêts sont notre ligne directrice.**

#### 1°) Bilan du Télétravail pour 2023 :

##### **a) Comparatif des Taux mensuel des Télétravailleurs national et local :**

La présentation nationale met en avant un taux mensuel de télétravailleur à 48,5 %. **Pour notre département, la CFTC DGFIP locale constate un taux inférieur au national qui se décline mensuellement ainsi :**

Taux mensuel de télétravailleur	DGFIP		DEUX-SEVRES		DIFFERENCE
	Nbre de TT ayant télétravaillé au moins une 1/2 journée / Mois	% sur les effectifs payés au 31/12/2022	Nbre de TT ayant télétravaillé au moins une 1/2 journée / Mois	% sur les effectifs payés au 31/12/2022	
<b>MOIS</b>					<b>TOTAL</b>
Janvier	47697	50,2 %	206	46,81 %	- 3,39 %
Février	47555	50 %	207	47,26 %	- 2,74 %
Mars	49756	52,3 %	220	51,52 %	- 0,78 %
Avril	47411	49,9 %	210	47,94 %	- 1,96 %
Mai	45038	47,4 %	203	46,03 %	- 1,37 %
Juin	46878	49,3 %	224	52,70 %	- 3,4 %
Juillet	43525	45,8 %	176	40 %	- 5,8 %
Août	40613	42,7 %	174	39,81 %	- 2,89 %
Septembre	43579	45,8 %	200	46,83 %	- 1,03 %
Octobre	46659	49,1 %	201	45,78 %	- 3,32 %
Novembre	47757	50,2 %	205	47,12 %	- 3,08 %
Décembre	46906	49,3 %	206	46,81 %	- 2,46 %

La direction locale a rappelé que le télétravail n'est pas un droit. L'ensemble des agents bénéficient d'un ordinateur portable. Tous les agents ne disposent pas d'un téléphone portable professionnel (certains agents refusent ce dispositif), un groupe de travail sera prochainement diligenté. La fréquence du TT est conservée soit 2 jours max de TT pour 3 jours en présentiel afin de conserver le collectif de travail. (un congé posé sur ce temps, décompte proportionnellement le TT et automatiquement pour prioriser les 3 jours en présentiel.)

**CSAL du 07/01/2025**



### **b) Déclinaison nationale des Télétravailleurs par catégorie :**

Au 31 décembre 2023, 54924 agents de la DGFIP (dont 11,1 % de A+, 24,1 % de A, 43,6 % de B et 21,2 % de C) bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail.

A la présentation des documents, ne figurait que la déclinaison par grade des télétravailleurs à l'échelon national. **La CFTC DGFIP des Deux Sèvres a regretté cette absence à l'échelon départemental et a demandé à ce que cette information soit transmise prochainement.**

### **c) Les refus et recours du télétravail :**

Au national, il est fait état de 82 refus pour 64708 autorisations accordées, soit 1,2 pour 1000.

**Au niveau local, il n'apparaît aucun refus.**

Concernant les recours, au niveau national 22 recours toutes catégories confondues au niveau hiérarchique se sont ajoutées deux autres au niveau de la CAPN et deux autres en recours contentieux soit un total de 24.

**Au niveau local, pas de demande de recours.**

**La CFTC DGFIP locale constate qu'aucun agent n'a eu de refus localement et qu'il n'y a pas eu non plus de demande de recours.**

**Pour rappel, seuls les refus actés sur Sirhius sont comptabilisés par la DGFIP. Les refus verbaux entre un chef de service et ses agents, ne figurent pas dans l'analyse annuelle présentée par la direction.**

**La CFTC DGFIP locale sensible aux conditions de vie au travail rappelle que le télétravail est vecteur d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Il doit s'effectuer en garantissant un équilibre entre la qualité de vie au travail et le fonctionnement du service.**

### **d) La formation pour les télétravailleurs :**

**Pour la CFTC DGFIP des Deux-Sèvres, l'accès et le suivi des formations pour l'ensemble des télétravailleurs restent un axe prioritaire et indispensable. Elles permettent de cadrer l'exercice et de mieux appréhender ce nouveau mode de fonctionnement.**

Au niveau national on recense : 5056 formations continues et formations initiales

Au niveau local : 2 ( devenir télétravailleur )

### **e) Les aménagements de poste en télétravail :**

Suite au retour des fiches de visite du médecin du travail, le télétravail peut être préconisé pour des raisons médicales.

Au niveau national : 2805 télétravailleurs pour raisons médicales et 467 agents en situation de vulnérabilité

Au niveau départemental : 18 télétravailleurs pour raisons médicales.

**CSAL du 07/01/2025**



### 2°) Bilan égalité diversité professionnelle pour 2023 :

Un tableau de présentation relatant les différentes avancées nationales sur ce sujet nous a été présenté.

AXES	43 actions réalisées sur 56 depuis 2020	%
Mieux articuler vie professionnelle et vie personnelle	12 sur 17	71 %
Lutter contre les stéréotypes de genre pr favoriser la mixité des métiers	6 sur 7	86 %
Garantir l'égalité salariale et l'égalité effective dans les parcours Pro	8 sur 12	67 %
Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles	6 sur 8	75 %
Améliorer la gouvernance pour un déploiement efficace de la politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	11 sur 12	92 %

Il apparaît que sur 17 items :

#### 12 sont réalisés :

- Informer les parents sur leurs droits
- Accompagner la maternité
- Répondre aux contraintes familiales et accompagner davantage les aidants et les parents d'enfants malades ou en situation d'handicap
- Promouvoir le télétravail et les nouvelles modalités d'organisation du Télétravail

#### 4 sont en cours :

- Accompagner les parents et notamment les pères dans l'exercice de leur parentalité
- Dans l'accompagnement de la maternité, s'assurer de la conduite d'entretiens par le chef de service avec les femmes enceintes
- Veiller au respect du temps de travail

#### 1 non réalisé :

- Dans la veille au respect du temps de travail : point non réalisé car dépendant des diagnostics actuellement en cours

Pour de plus amples informations, sur Ulysse, onglet les agents, Egalité et diversité, l'égalité professionnelle. Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre le réseau [Sud-Ouest Ô féminin](#). Ce réseau propose à ses membres de nombreuses actions : opérations de coaching flash, conférences et ateliers sur la conciliation vie professionnelle/vie personnelle, conférences culturelles... Ouvert à tout agent affecté en Nouvelle-Aquitaine, ce réseau compte 23 agents de la DDFiP des Deux-Sèvres.

**Votre section CFTC DGFIP des Deux- Sèvres reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.**

*Chères collègues, chers collègues,*

*Alors que 2024 s'achève, riche en défis et en accomplissements, nous tournons nos regards avec espoir et détermination vers 2025. À vous, agents de la DGFIP, nous adressons nos vœux les plus sincères de réussite, de sérénité et de santé pour cette nouvelle année. Que cette nouvelle année ouvre la voie à de belles réussites, à des instants de partage et à une énergie renouvelée.*

*2024 a été marquée par de nombreuses actions, mais également par des avancées importantes grâce à notre mobilisation collective. Votre engagement au quotidien a également permis de relever des défis majeurs en 2024, et nous tenons à vous en remercier chaleureusement.*

*En 2025, nous continuerons à défendre vos droits, à vous accompagner dans vos projets et à porter haut les valeurs de justice sociale, de solidarité et d'inclusion. Nous demeurerons attentifs à vos besoins et aspirations, en restant présents pour améliorer les conditions de travail de chacun, promouvoir l'équité, et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, en particulier les plus vulnérables d'entre nous.*

*La CFTC DGFIP s'engage à poursuivre son action en faveur du bien-être de tous les agents, en renforçant le dialogue avec l'administration pour garantir le respect de vos droits, et en soutenant ceux d'entre vous qui rencontrent des difficultés.*

***Ensemble, faisons de 2025 une année de succès collectif, de solidarité et de progrès. Que ces mois à venir soient remplis d'épanouissement personnel et professionnel, et que nous continuions à œuvrer pour un service public de qualité, à la hauteur de vos attentes. Bonne année 2025 à toutes et à tous !***

**La CFTC vous souhaite  
une très bonne année 2025**

**CFTC**'est :

Écouter

Agir

Dialoguer

Innover

S'opposer

Protéger

Informier

Construire

Prévoir

Proposer

Négocier

Défendre

